

CALENDRIER DE COLLECTE

2026

 **AUVERS-
SUR-OISE**

Jours de collecte

	 Pavillons et petits collectifs (- de 10 logements)	 Collectifs (dès 10 logements)
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		

Les collectes de vos déchets sont assurées les jours fériés

Merci de rentrer vos bacs après la collecte !



Déchets résiduels - déposez vos sacs fermés dans le conteneur à couvercle grenat. Collecte le matin dès 6h.

-  En pavillon ou petit collectif (- de 10 logements), la fréquence de cette collecte a toujours lieu une fois par semaine.
-  Collectifs (à partir de 10 logements). La collecte a lieu deux fois par semaine.



Emballages et papiers 100% des papiers et des emballages se trient ! Déposez-les en vrac dans le conteneur à couvercle jaune. Collecte le matin à partir de 6h.



Déchets verts- en vrac dans le bac à déchets verts ou en fagots - collecte le matin à partir de 6h du 30 mars au 14 décembre. Merci de limiter à 3 fagots par collecte.

N'attendez pas la 1^{ère} collecte pour déposer vos végétaux, venez à la déchèterie à Bessancourt ! Du 14 au 29 mars 2026, 3 passages sont offerts en déchèterie avant la reprise de la collecte.

Dates de collecte du verre



4^{ème} mercredi matin de chaque mois

à partir de 7h. Bocaux et bouteilles à déposer en vrac sans le couvercle dans le conteneur à couvercle vert.

- 28 janvier - 22 avril - 22 juillet - 28 octobre
- 25 février - 27 mai - 26 août - 25 novembre
- 25 mars - 24 juin - 23 septembre - 23 décembre

Si vous êtes collectés en bornes enterrées

Tout dépôt de déchets en dehors des bornes est considéré comme un dépôt sauvage et passible d'une amende. Déposer des déchets autour des bornes empêche le camion d'effectuer la collecte.

Borne pleine ? Dirigez-vous vers un autre point de tri du réseau de votre quartier.

Un problème technique ?

Signalez-le-nous en flashant le QR code situé sur la borne !

Faire réparer/changer un conteneur

Si votre conteneur est trop petit, trop grand, cassé ou a été volé, remplissez notre formulaire situé sur notre application «Solutions Tri-action» de notre site internet.



Scannez-moi !

Formulaire sur la page d'accueil du syndicat ou application «Solutions Tri-action»



+ d'infos :

www.syndicat-tri-action.fr



Formulez toutes vos demandes sur notre site internet ou «Solutions Tri-action»



AUVERS-SUR-OISE
VILLAGE D'ARTISTES

COMMUNAUTE DE COMMUNES
SAUSSERON
IMPRESSIONNISTES



Mémo Tri



Un doute ?
Scannez-moi !

CITEO
Téléchargez l'appli
consignesdetri.fr

Emballages et papiers

Tous les emballages et les papiers se trient !

- ✓ A mettre en vrac dans le bac ou la borne jaune
- ✓ Merci de bien vider vos emballages, inutile de les laver



Emballages en plastique

Bouteilles et flacons



Pots, boîtes, tubes, barquettes et polystyrène



Sacs, sachets, suremballages, films



Papiers et cartons

Tous les papiers



Cartons, briques alimentaires



Emballages en métal

Aérosols, conserves, canettes

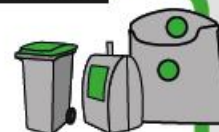


Petits contenants, tubes, couvercles, capsules à café



Emballages en verre

En vrac, dans le bac ou dans la borne verte



Bouteilles



Pots et bocaux



Déchets résiduels

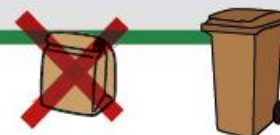
Déposez vos sacs poubelles dans le bac ou la borne grenat



- Déchets d'hygiène (mouchoirs, couches...),
- mégots de cigarette,
- objets en plastique (non électriques),
- restes alimentaires non consommables si aucune solution de gestion des biodéchets n'est disponible.

Déchets verts

Déposez dans votre bac, en vrac ou en petits fagots attachés (3 fagots par collecte)



→ Ils sont collectés aux dates indiquées sur la première page de votre calendrier.

→ Ils doivent être présentés exclusivement en conteneurs normalisés, conçus pour être accrochés aux lève-conteneurs.

→ Les bacs grenats réservés aux ordures ménagères ne doivent pas être utilisés pour la collecte des végétaux.

→ Et si vous passiez aux solutions alternatives compostage, paillage ou encore aux tontes mulching ? + d'infos dans la rubrique «infos pratiques»

Recyclage et réemploi



Déchèterie mobile

La déchèterie vient à vous !

- **Samedi 28 mars et 3 octobre 2026, de 9h à 17h,**
parking d'intérêt régional, rue de Montmaur, Auvers-sur-Oise.
- **Samedi 13 juin et 12 septembre 2026, de 9h à 17h,**
La Luciole, 1 route de Pontoise, Méry-sur-Oise.



Déchèterie de Bessancourt

La déchèterie vous accueille du lundi au dimanche tout au long de l'année !

Ouverture 7 jours sur 7 sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier.
Horaires d'hiver, du 1^{er} octobre au 31 mars : 10h-18h et le mercredi (8h-18h).
Horaires d'été, du 1^{er} avril au 30 septembre : 10h-20h et le mercredi (8h-20h).

Adresse : Zone industrielle, rue de Pierrelaye/D411, 95550 Bessancourt.
Coordonnées GPS : 49.029906, 2.188128



+ d'infos
www.syndicat-tri-action.fr,
rubrique déchèterie

Donnez-leur une seconde vie !

Vêtements et chaussures

Tous les TLC usagés (Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures) peuvent être rapportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs dans un sac et les chaussures liées par paire. Selon leur état, ils seront recyclés ou valorisés.



LE RELAIS
Val de Seine

En 2024, ce sont 94 tonnes de vêtements qui ont été récoltées dans nos bornes Le Relais à la déchèterie de Bessancourt, permettant au Syndicat-Tri-Action de recevoir le prix du Partenaire de l'Insertion.



Retrouvez les points d'apport volontaire sur <https://www.refashion.fr/citoyen/fr>



Vélos, meubles et objets

Vous avez encore des appareils, objets et vélos en bon état ? Apportez-les au local réemploi de la déchèterie de Bessancourt. Ils seront collectés par des associations qui leur donneront une nouvelle vie ! Votre passage ne sera pas décompté.

+ d'infos sur le local
réemploi



Nouvel accès à la déchèterie plus simple, plus rapide

L'accès à la déchèterie se fait désormais par reconnaissance de plaque d'immatriculation.
Plus besoin de badge : la barrière s'ouvre automatiquement à votre arrivée — **simple, rapide et sécurisé !**

Inscrivez-vous dès maintenant en ligne, en renseignant vos informations et vos justificatifs (domicile, assurance habitation, carte grise).

Vous avez un véhicule de prêt ? Aucun souci, ajoutez-le facilement depuis votre espace en ligne



Infos pratiques



AUVERS-
SUR-OISE

Collecte des déchets verts

Depuis 2025, le bac à déchets verts fourni par le syndicat est le seul contenant autorisé à la collecte.

Assurez-vous que votre bac ne déborde pas, et que le couvercle soit bien fermé.

Tout au long de l'année, vous pouvez aussi déposer vos déchets verts à la déchèterie du Syndicat Tri Action à Bessancourt.

Pensez à sortir vos bacs la veille du jour de collecte !

Encombrants

Prenez votre rendez-vous directement sur notre site internet.

Choisissez votre créneau !



Déposez en vrac dans votre bac et/ou en 3 petits fagots attachés à côté du bac :



Réduisez vos déchets, compostez !

Des composteurs individuels à disposition grâce à notre dispositif «Osez le compost». Vous pourrez ainsi enrichir votre sol et vos plantes !

Si vous habitez en pavillon, vous pouvez commander un composteur via un formulaire dédié sur notre site internet www.syndicat-tri-action.fr/compostage



Pensez au mulching pour vos gazons. Pour un compost de qualité, homogénéisez-le en coupant finement vos matières organiques : épluchures, brindilles, résidus de désherbage, etc.



Besoin de conseils ?

Contactez l'un de nos deux guides composteurs sur notre site www.syndicat-tri-action.fr

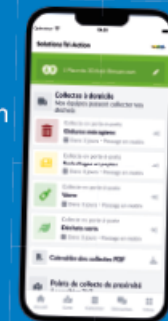
Nouveauté

L'application "Solutions Tri-Action" !

Simplifiez la gestion de vos déchets grâce à votre nouvelle application mobile.

- Consultez vos jours de collecte,
- Localisez les points d'apport volontaire,
- Retrouvez les consignes de tri adaptées à votre commune,
- Et recevez des alertes personnalisées en cas de changement ou d'information importante.

Disponible sur notre site internet et sur mobile !



Scannez le QR code et téléchargez l'application dès maintenant !



⊕ d'infos :

www.syndicat-tri-action.fr

Formulez toutes vos demandes sur notre site internet ou «Solutions Tri-action»

TRI-ACTION

AUVERS-SUR-OISE
VILLAGE D'ARTISTES

COMMUNAUTE DE COMMUNES
SAUSSERON
IMPRESSIONNISTES